projet urbain
BARRIOL
ENSEMBLE, RÉNOVER & EMBELLIR

APAISER ET SECURISER LES ESPACES PUBLICS

SECTEUR EST – ECOLES – COPROPRIETES - PEUPLIERS

AMÉNAGEMENT DE LA RUE

Secteur place des Troubadours

dossier d'information : juin 2025

Sommaire

- La concertation et les échanges avec les habitants p. 3
- Rappel du plan guide p. 4
- Les enjeux d'aménagement sur le secteur Est p. 5
- Les aménagements en fonction du statut des voies p. 6
- Le statut des espaces modes doux p. 7
- 2 scénarios d'aménagement envisageables p. 8
- Organisation future des accès pour les pompiers p. 13
- Les stationnements existants p. 14
- Les stationnements projetés p. 15
- Une consultation élargie pour choisir l'aménagement p. 16

La concertation et les échanges avec les habitants

- **Novembre - Décembre 2024** – Concertation publique sur le plan guide

- **5 mars 2025** – Réunion de concertation avec les habitants – Premières discussions autour des scénarios

- **29 avril 2025** – Réunion d'échanges avec les 4 directeurs d'écoles

- **Mars - Mai 2025** – Echanges avec les services de Police, les Pompiers, les techniciens, les élus…)

- **18 juin 2025** – Réunion de concertation avec les habitants – choix de deux scénarios pour consultation des habitants du secteur Troubadours

Plan guide du programme de rénovation urbaine
Plan d'ensemble - mise à jour - Mai 2025

projet urbain BARRIOL
ENSEMBLE, RÉNOVER & EMBELLIR

Les enjeux d'aménagement sur le secteur Est

projet urbain BARRIOL
ENSEMBLE, RÉNOVER & EMBELLIR

Un accès difficile pour les services d'urgence et de sécurité

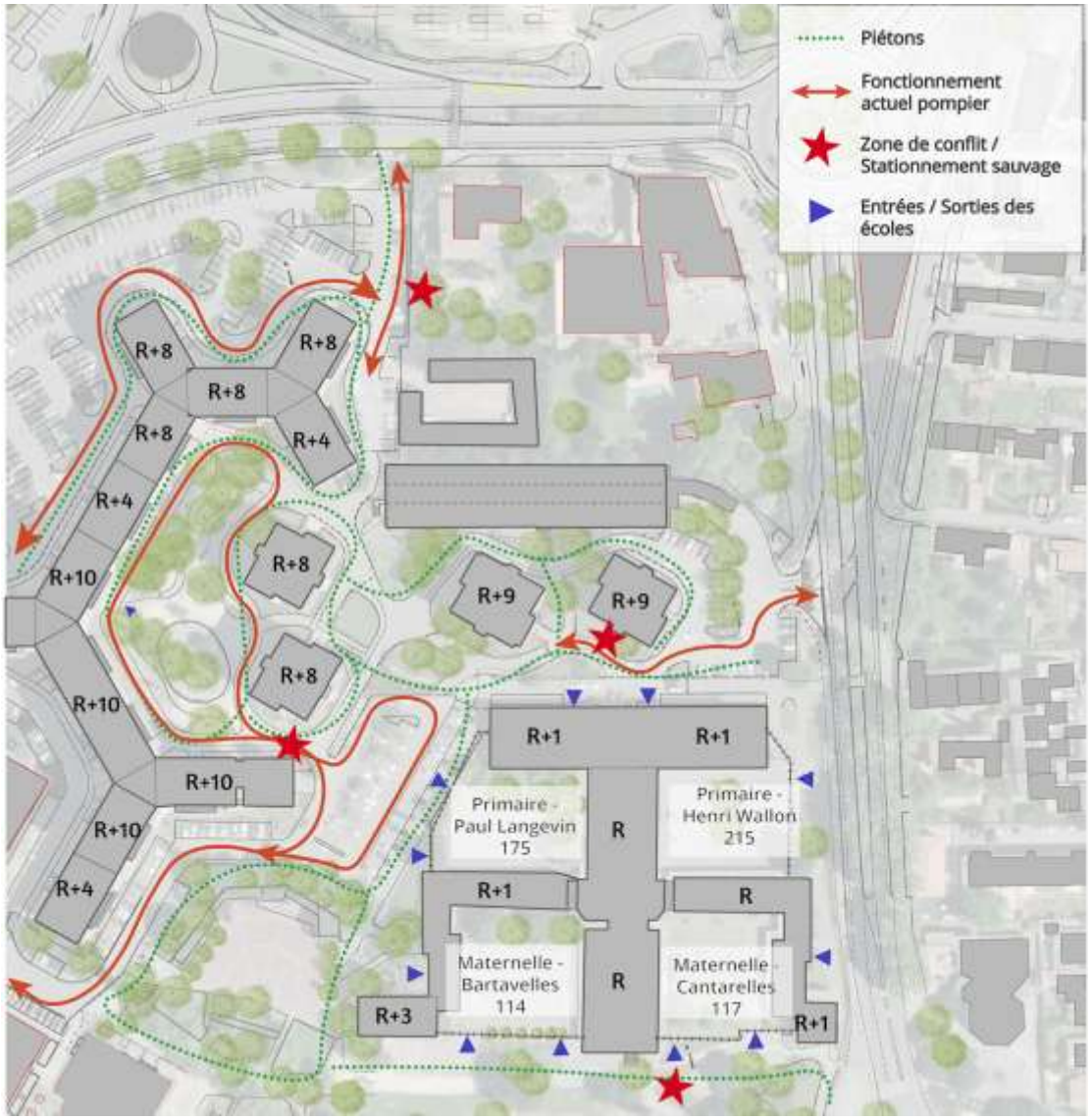

- **Améliorer significativement l'accessibilité des immeubles aux services d'urgence et de sécurité, en particulier pour les immeubles de grande hauteur** : Pompiers, Police, Ambulances.
- **Améliorer l'action des services publics** : Collecte des déchets ménagers et entretien, services postaux et de livraisons.
- **Sécuriser et préserver les pratiques piétonnes et cyclables**, notamment aux abords des écoles
- **Sanctuariser les espaces piétonniers pour éviter le stationnement sauvage :** Place des Troubadours, Allée nord des Peupliers et aux abords des écoles
- **Limiter les effets de chaleur avec la plantation d'arbres** le long des axes de circulation et des espaces de promenade.

Les aménagements en fonction du statut des voies

- Piétons prioritaires, vélos autorisés, autres véhicules selon réglementation municipale
- Pas de passage piétons
- Stationnement interdit

Zone piétonne

- Un plateau piétonnier confortable
- Les enrobés sont remplacés par du béton désactivé ou de la pierre naturelle
- Le mobilier d'agrément ponctue les espaces

- Vitesse maxi 30
- Priorité aux véhicules
- Pas de passages piétons marqués
- Sens inverses cyclables dans les rues à sens unique

Zone 30

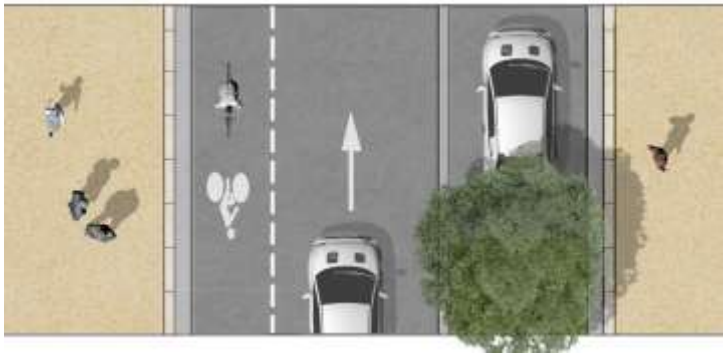

- Un aménagement encore « routier » structuré par des bordures
- Des alignements d'arbres,
- Des sols en enrobé bitumineux
- Un mobilier fonctionnel à l'échelle de la circulation automobile

Le statut des espaces modes doux

Voie piétonne

Voie verte

Piste cyclable

Voie piétonne

- Piétons uniquement autorisés
- Partage avec les autres modes doux au profit des piétons
- Pas de passage piétons
- Stationnement interdit

Voie verte

- Route réservée à la circulation des véhicules non motorisés et aux piétons
- 3m minimum
- Est séparée de la chaussée par une bande plantée de 1m minimum

Piste cyclable bidirectionnelle

- Séparée de la voirie, sur la chaussée ou à niveau du trottoir
- 4m de largeur pour une piste confortable (3m minimum)

2 scénarios d'aménagement envisageables

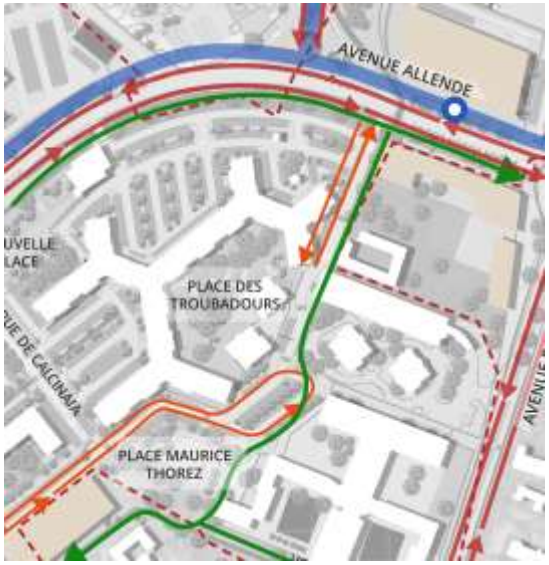

1 – ALLEE PAYSAGÈRE PIÉTONNE ET CYCLABLE

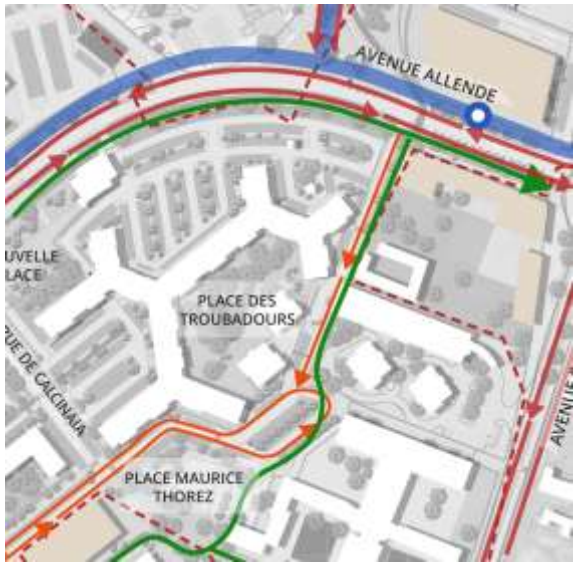

2 – SENS UNIQUE EN ZONE 30

2 SCENARIOS D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE SONT POSSIBLES, SOUS RESERVE D'ACCEPTATION PAR LES SERVICES CONCERNES :

1. **VOIE PIÉTONNE PAYSAGÉE + IMPASSE** : Voie à double sens en impasse et contrôle d'accès avec une voie piétonne paysagée et accès pompier
2. **SENS UNIQUE :** Prolongement de la rue Vercelli en sens unique vers le Sud (en entrée du quartier)

Les autres scénarios envisageables, notamment de nouvelles voies au Nord de l'école, sont écartés, car au détriment de la sécurité de l'école.

SCENARIO 1 – ALLEE PAYSAGÈRE PIÉTONNE ET CYCLABLE

PRINCIPES :

- Réduction du parking silo (suppression de 4 boxes)
- Une rue en impasse pour desservir 3 entrées de parking
- Mise en place de nouveaux contrôles d'accès pour les services de sécurité et entretien
- Un parc paysager est aménagé pour améliorer les espaces extérieurs
- Accès possible pour les pompiers à travers les plantations et zone piétonne continue

PRINCIPAUX AVANTAGES :

- Amélioration des entrées et des sorties vers les résidences pour les services pompiers
- Zone non urbanisée et espace entièrement dédié aux piétons et cycles
- Espaces plantés qualitatifs

INCONVENIENTS :

- Pas d'amélioration d'entrée et sortie du quartier pour les véhicules de sécurité (Police) et d'entretien
- Pas d'amélioration du stationnement à proximité des immeubles
- Questionnement sur le devenir de la voie en impasse sur la partie nord et de la limite de la résidentialisation des Peupliers : stationnement sauvage possible
- Accumulation des contrôles d'accès et questionnement sur leur entretien

SCENARIO 1 – ALLEE PAYSAGÈRE PIÉTONNE ET CYCLABLE

SCENARIO 2 – VOIE A SENS UNIQUE – ZONE 30

PRINCIPES :

- Création d'une véritable rue entre le parking et l'avenue Allende avec chaussée à sens unique en zone 30
- Plateaux surélevés pour ralentir la circulation et faciliter les transversalités piétonnes
- Réduction du parking silo (suppression de 4 boxes)
- Stationnement en épi et longitudinal organisé de part et d'autre de la chaussée et Trottoirs et cheminements piétons continus et sécurisés
- Alignement d'arbres pour apaiser la circulation

PRINCIPAUX AVANTAGES :

- Facilité d'entrée et sortie du quartier pour les véhicules de sécurité (Police, pompiers) et services (déchets, entretiens, livraisons)
- Amélioration de l'accessibilité du quartier pour les habitants (automobiles, piétons, vélos…)
- Meilleure gestion du stationnement, plus lisible et plus complète à proximité des immeubles tout en supprimant le stationnement anarchique
- Aménagement d'une voie verte

INCONVENIENTS :

- Création de circulation des véhicules entre les tours (nuisances sonores)
- Contraintes pour les modes doux en traversées de chaussée
- Pas de possibilité d'entrée de la Police depuis Allende

SCENARIO 2 – VOIE A SENS UNIQUE – ZONE 30

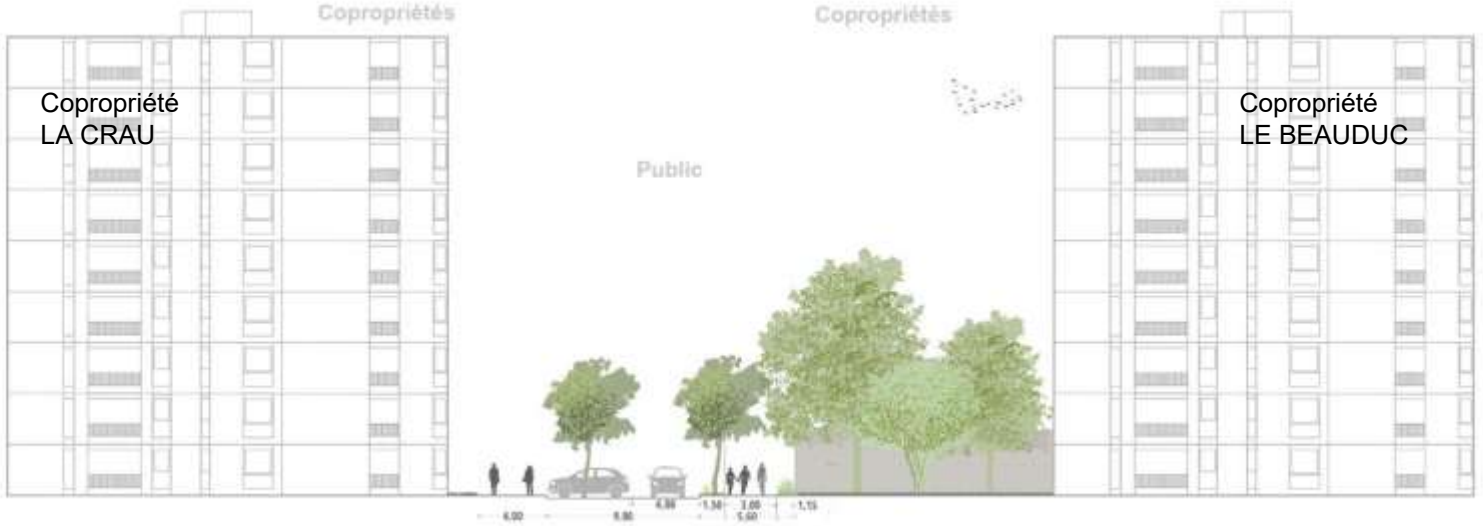

Organisation future des accès pour les pompiers

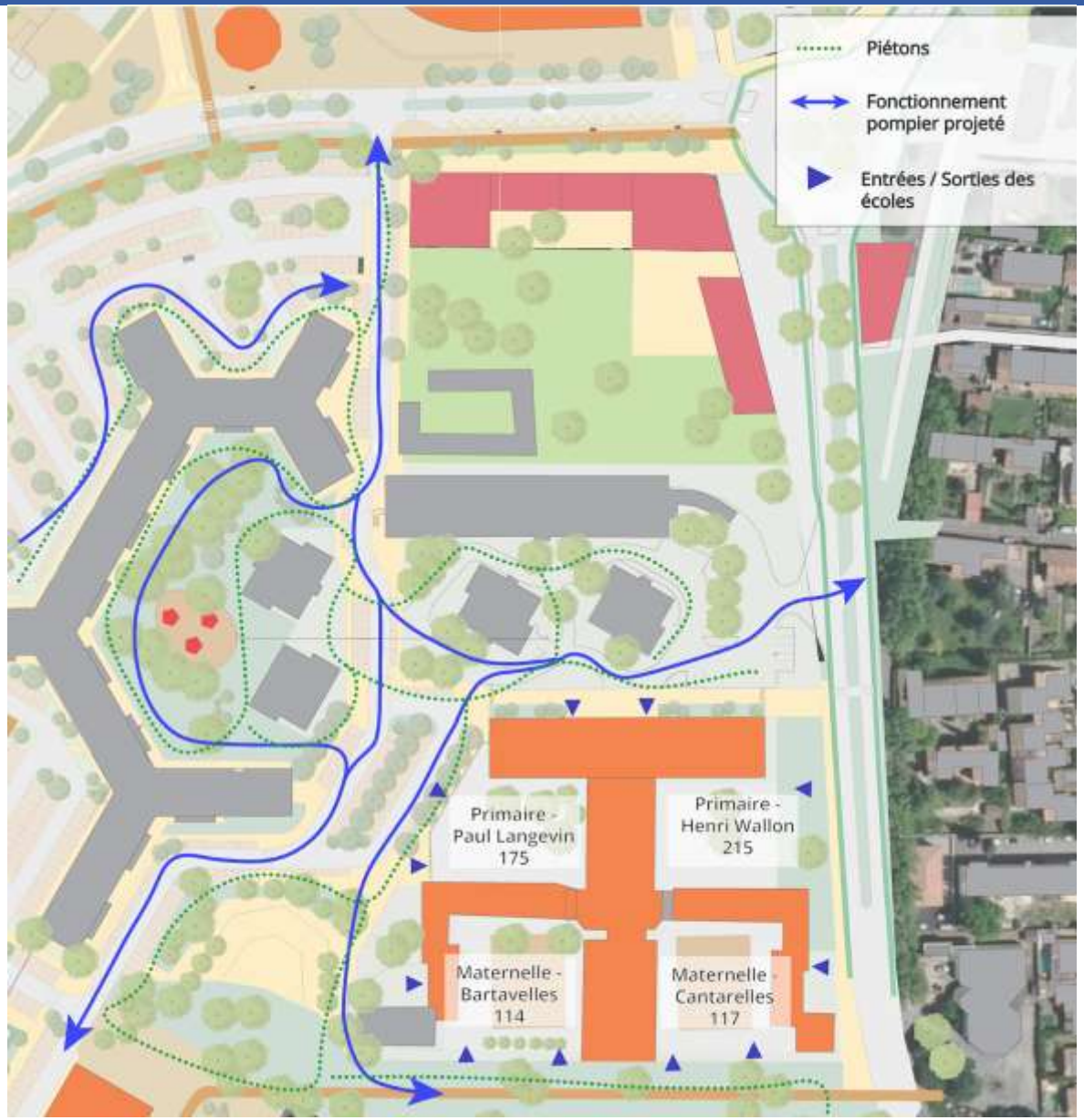

Les stationnements existants

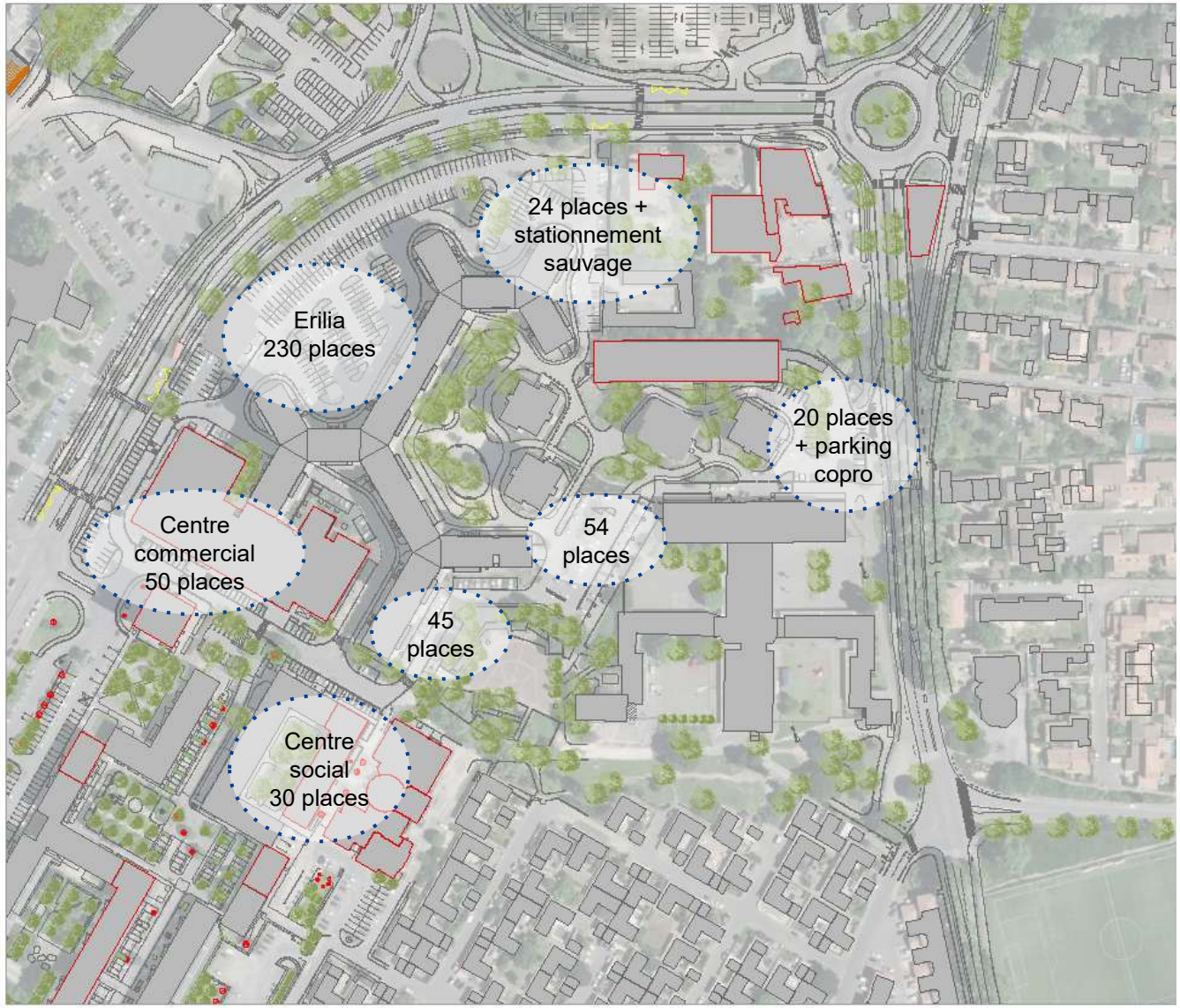

Total stationnement existant :
453 places

Ce décompte ne tient pas compte du stationnement sauvage et du garage de la copropriété.

Les stationnements projetés

RÉPARTITION DU STATIONNEMENT DANS LES SCENARIOS D'AMÉNAGEMENT

Scénario 1 rue piétonne + rue en impasse
9 places de stationnements

Scénario 2 voie sens unique
21 places de stationnements

Total au maximum :
605 places de stationnements
soit 152 en plus de l'existant

Total au minimum :
590 places de stationnement
soit 137 places en plus de l'existant

Une consultation élargie pour choisir l'aménagement

Périmètre de la consultation

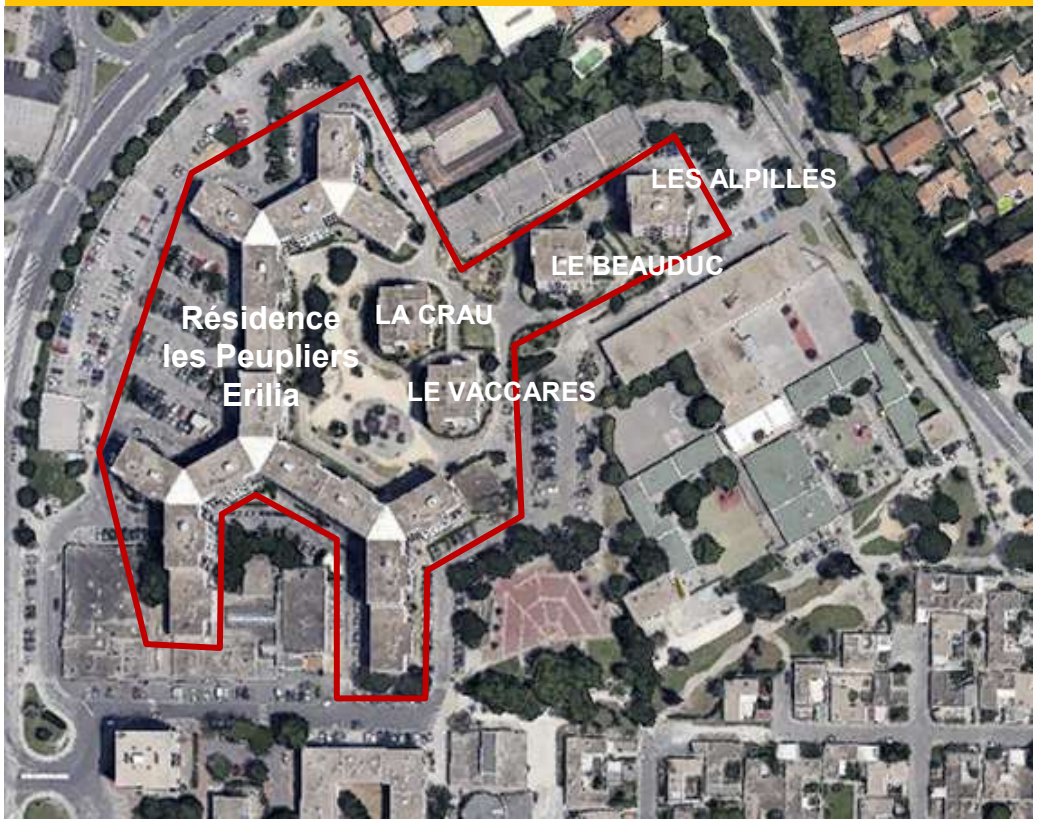

Modalités

Vote des locataires de la résidence des peupliers (Erilia) et des copropriétés alentours

Par QR code
(formulaire internet)

Par dépôt d'un bulletin

à l'agence Erilia
26 Rue Cascina

à la Maison du projet
(centre social C. Chèze)

Vote organisé
du 1er juillet au 15 septembre 2025

Pour toute question : maisonduprojet-barriol@agglo-accm.fr